

SMIRGEOMES INFOS

octobre 2016



Sommaire

ACTUALITÉS :

- ♦ 1^{ère} année de la C0,5
- ♦ bennes Eco-mobilier
- ♦ opération Petits DEEE

DÉCHÈTERIES de A à Z :

- ♦ mode d'emploi
- ♦ éco-organismes
- ♦ devenir des déchets

+ En savoir plus sur : DEEE, Piles
TLC
DDS
Plastique dur
Encombrants

p. 4-11

PRÉVENTION DES DÉCHETS : p. 12-13

- ♦ mon jardin, une ressource !
- ♦ éviter le piège du suremballage

FAIRE PROGRESSER LE TRI : p.14-16

- ♦ le tri facile
- ♦ consignes de mise à la collecte



ÉDITO

Dans ce nouveau SMIRGEOMES INFOS nous souhaitons répondre à vos questionnements de façon didactique.

Dans un format plus lisible, un contenu plus précis, nous abordons les thématiques du tri et les alternatives à la production de déchets.

Faisant suite à de nombreuses demandes, le calendrier de collecte 2017 retrouve sa forme originale.

Parfait complément de ce magazine, notre site internet vous permet d'accéder à une information complète et actualisée sur le fonctionnement du syndicat.

Bonne lecture et merci de votre entière implication dans la préservation de notre environnement.

Michel Odeau,
Président du SMIRGEOMES

www.smirgeomes.fr

SMIRGEOMES

11 rue Henri Maubert, 72120 Saint-Calais Tél : 02 43 35 86 05

1^{ère} année de la C0,5 = la collecte tous les 15 jours

Encadrée, cohérente et ajustée : la C0,5 tient la route

encadrée : validée par les préfetures de la Sarthe et du Loir-et-Cher

cohérente : adaptée à vos besoins et votre utilisation du service

ajustée : collectes spécifiques pour les gros producteurs (écoles, hôpitaux...)

Vous triez, nous collectons et recyclons !

88 communes - 38 524 bacs

47 300 levées de bacs

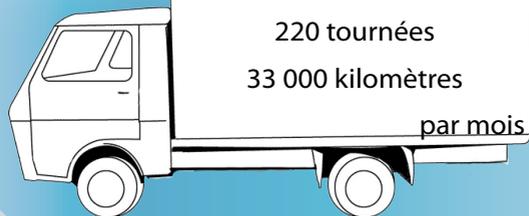
220 tournées

33 000 kilomètres

par mois



- 28 % D'OMr
entre 2010 et 2015



4 913 tonnes collectées en janv-juin 2016

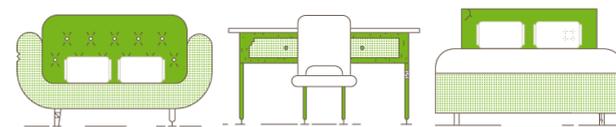
Dans le prolongement du **Programme de Prévention et de Réduction des Déchets** engagé par le SMIRGEOMES ces dernières années, la collecte tous les 15 jours des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) est aujourd'hui bien adoptée grâce à :

-votre engagement environnemental

-des agents qui oeuvrent au quotidien pour garantir la qualité du service dans le respect des règles sanitaires.

Calendrier de collecte 2017 distribué par votre Mairie en fin d'année

Bennes Eco-mobilier



ecomobilier
COLLECTER - TRIER - RECYCLER

ENCORE PLUS D'AVENIR POUR LE MOBILIER USAGÉ

3 nouvelles déchèteries équipées en juillet 2016



453 t en 2015
sur 3 déchèteries

En 2016 avec sa capacité de collecte doublée, le SMIRGEOMES répond encore mieux à vos besoins.

La Ferté-Bernard - St Mars-la-Brière - Thorigné-^s/Dué - Le Grand-Lucé - Savigné l'Évêque - Vibraye

CARTE PRO GRATUITE
SUR www.eco-mobilier.fr

**MOBILIER EN BON ÉTAT,
pensez au don !**

(entourage, site internet, associations caritatives, etc.)



Opération Petits DEEE

Déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques



SMIRGEOMES + SICTOM de MONTOIRE =

1 mois où les élèves ont :

1 Appris à les connaître et reconnaître

2 Sensibilisé leur entourage

3 Collecté

-> 100 kg = 150 appareils collectés (beaucoup de jouets, goodies, téléphones portables et tablettes)

-> 400 familles sensibilisées...

et d'autres le seront grâce au sac cabas offert à chacun



Avec les écoles



du 2 mai au 3 juin 2016



EcoLogic

La 2^e vie des déchets électriques

DÉCHÈTERIES de A à Z

Accès sur présentation de votre carte de déchèterie

Trop de déchets recyclables finissent dans les Ordures Ménagères résiduelles (OMr).
En 2015, 21 % des OMr mal orientées auraient dû être déposées en déchèteries, dans le sac jaune ou dans les containers (PAV)

Trop de déchets se retrouvent dans la benne encombrants.
NOS DÉCHÈTERIES, vous apportent LA SOLUTION !

Déchèterie mode d'emploi

Sacs jaunes = collecte des emballages seulement

Pour les autres déchets, merci d'utiliser des sacs et bacs réutilisables :

ATTENTION : tout retournement d'utilisation des sacs jaunes pourra être sanctionné!

Pour gagner du temps sur place, pré-triez à la maison !



RESPECTONS LES AGENTS



Apports limités à 1m³ / semaine sauf plateformes branchages

Gravats

mettre en seaux pour plus de facilité à la déchèterie

Interdits dans les gravats :



Risque de chute!



5 Pneus Par Foyer Et Par An

acceptés : pneus de véhicules légers de particuliers : auto, moto, vélo déjantés.

non acceptés :

MERCI à vous SMIRGEOMES

BIDON TOXIQUE POUR LE RECONNAITRE IL FAUT GARDER L'ÉTIQUETTE

TOUT NU C'EST FOUTU

STOP

L'abandon de déchets est formellement interdit.

Tout abandon ou dépôt illégal de déchets expose son auteur à une amende pouvant atteindre 1500 € avec confiscation du véhicule en vertu des articles R632-1 et R635-8 du Code Pénal.

Déchèteries - édition 2017		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
SMIRGEOMES							
BESSÉ-SUR-BRAYE Rue du Val de Braye ☎ 02 43 35 60 76	☀ ☁ ❄	14h-17h55 14h-16h55	X	9h-11h55	X	9h-11h55	14h-17h25
LA FERTÉ-BERNARD La Champfôrdière ☎ 02 43 71 48 35	☀ ☁ ❄	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25					9h-11h55 / 14h-17h25
LE GRAND LUCÉ ZA La Prairie ☎ 02 43 75 94 22	☀ ☁ ❄	9h-11h55	9h-11h55	14h-18h25 14h-17h25	X	14h-18h25 14h-17h25	8h30-11h55
LOMBRON Le Paturail ☎ 02 43 20 93 23	☀ ☁ ❄	9h-11h55	X	14h-17h55 14h-16h55	X	14h-17h55 14h-16h55	9h-11h55
MAISONCELLES • BOULOIRE Le Buisson Réjouï ☎ 02 43 35 81 69	☀ ☁ ❄	14h-17h55 14h-16h55	X	9h-11h55	X	9h-11h55	14h-17h25
MONDOUBLEAU ZA de l'Entonnoir ☎ 02 54 80 79 38	☀ ☁ ❄	14h-17h55 14h-16h55	X	9h-11h55	X	9h-11h55	14h-17h25
MONTAILLÉ • ST-CALAIS La Chasselouvière ☎ 02 43 35 76 68	☀ ☁ ❄	9h-11h55	9h-11h55	14h-18h25 14h-17h25	X	14h-18h25 14h-17h25	8h30-11h55
MONTMIRAIL La Bausserie ☎ 02 43 93 28 82	☀ ☁ ❄	9h-11h55	X	14h-17h55 14h-16h55	X	14h-17h55 14h-16h55	9h-11h55
ST-MARS-LA-BRIÈRE L'Ouserie ☎ 02 43 82 96 41	☀ ☁ ❄	14h-18h25 14h-17h25	9h-11h55	14h-18h25 14h-17h25	X	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	9h-11h55 / 14h-17h25
SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE «Passe-Vite» ☎ 02 43 27 88 16	☀ ☁ ❄	14h-18h25 14h-17h25	X	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	X	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	9h-11h55 / 14h-17h25
THORIGNÉ • CONNERRÉ Les Orées ☎ 02 43 82 88 47	☀ ☁ ❄	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	X	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	9h-11h55	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	9h-11h55 / 14h-17h25
TUFFÉ ZA Le Champ de la Croix ☎ 02 43 71 88 74	☀ ☁ ❄	14h-17h55 14h-16h55	X	9h-11h55	X	9h-11h55	14h-17h25
VIBRAYE La Retrourie ☎ 02 43 71 29 31	☀ ☁ ❄	14h-18h25 14h-17h25	X	14h-18h25 14h-17h25	X	9h-11h55 / 14h-18h25 9h-11h55 / 14h-17h25	9h-11h55 / 14h-17h25

☀ Horaires d'ÉTÉ
☁ Horaires d'HIVER
FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS

🗑️ Éco-mobilier
🚫 100% plastique dur

🌿 Plateforme de branchages : obligatoire pour tout apport supérieur à 1m³

DÉCHÈTERIES de A à Z

Éco-organismes

Des partenaires qui garantissent la collecte et le suivi des déchets spécifiques vers la bonne filière, dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé.

Agréés par les services de l'état, ils sont investis d'une mission d'intérêt général dans le cadre de la REP (Responsabilité Élargie du Producteur).

Grâce aux éco-organismes nous pouvons recycler près de 70 % de nos déchets, favoriser des emplois solidaires et garantir la neutralisation des déchets toxiques.

Une éco-contribution est comprise dans le prix d'achat de certains produits et permet le financement de la filière correspondante. Trier dans la bonne benne nous évite un surcoût à tous !

La filière des emballages
*depuis 02/2000



ECO
EMBALLAGES

écomobilier La filière du mobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER *depuis 01/2014



Tous les papiers
ont droit
à plusieurs vies.

La filière des papiers
*depuis 2006

La filière des DEEE= Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
*depuis 11/2007

EcoLogic
La 2^e vie des déchets électriques

recylum La filière des lampes et tubes néons
engagés pour un recyclage responsable *depuis 03/2011

La filière des déchets chimiques ménagers
DDS=Déchets Diffus Spécifiques
*depuis 07/2013



La filière des textiles, linge de maison et chaussures
*depuis 12/2009

La filière des piles, accumulateurs et batteries
*depuis 05/2001



Et d'autres partenaires privés :

ALIAPUR
COLLECTE ET RECYCLAGE DE VOS PNEUS
La filière des pneus
*depuis 06/2005



La filière des films
argentiques et numériques
*depuis 02/2016

Notre engagement :
développer un maximum de filières spécifiques pour réduire les déchets ultimes non-recyclables.

Vous triez, nous collectons et recyclons !

En savoir plus

DEEE= Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques



Reconnaisables à un bruit, une lumière ou un mouvement, ils sont à piles, à batteries ou munis d'un fil.

LES PILES



Sur 100 piles* :

* Estimations Corépile

25 **35** **40**

SONT JETÉES
AUX ORDURES
OU DANS
LA NATURE !

SONT STOCKÉES
OU EN USAGE
DANS
LE FOYER

SONT RECYCLÉES
PAR LA
FILIERE

OBJECTIF :
NE PAS JETER

OBJECTIF :
RECYCLER PLUS



seul 1/3 des
DEEE et piles vendus
sont bien triés !



EcoLogic

www.ecologic-france.com

Piles et batteries dans les fûts bleus.

www.jerecyclemespiles.com

TLC quèsaco ?

Textiles, linge de maison, chaussures... usés ou en parfait état, propres et secs, non-humides,

mis dans un sac,



attachés par paire.

Ils vont connaître une **seconde vie** :
réutilisés, transformés en chiffons, en isolation ou en fil textile
en savoir plus : www.lafibredutri.fr

Déposez-les dans les points d'apports volontaires :



1 structures locales de don

près de chez vous : www.smirgeomes.fr/fr/textiles



2 bornes textiles



DÉCHÈTERIES de A à Z

Le Devenir des déchets

Le déchet

Où le jeter ?

Ce qu'il devient :

 tablette	 conteneur DEEE		Métaux ferreux et non-ferreux, mousse... 0,1% d'appareils réparés et vendus d'occasion. Les éléments toxiques sont incinérés et valorisés en énergie
 pile	 fût bleu		Jusqu'à 80% des métaux sont recyclables : Fer, Acier, Zinc, Nickel, Manganèse, Cobalt, Cadmium et Plomb
 lampe LED, néon, lampe fluo-compacte	 bornes à ampoules		Plus de 90% de leur poids se recycle : Poudres fluorescentes (3%) → récupération des terres rares Verre (88%) → tubes fluos neufs, isolants... Plastique (4%) → valorisation énergétique mercure (0,005%) → neutralisé et stocké
 bidon souillé vide, acide	 conteneur DDS		métal, plastique peuvent être recyclés. Combustible de substitution Incinération et valorisation énergétique Neutralisation par traitement physico-chimique (acides et bases)
 huile de vidange	 borne à huile		L'huile est régénérée pour utilisation moteurs
 seau plastique	 benne rouge		Matière recyclée en granulés → différentes fabrications en plasturgie
 pneu	 plateforme		Matière recyclée en terrains de foot synthétiques, aires de jeux pour enfants... Combustible de substitution en cimenterie.
 branchages	 plateforme		Branchages broyés pour faire du paillage et du compost
 pantalons	 borne textiles		Textiles broyés pour faire du rembourage, de l'isolant Vêtements d'occasion, Chiffons d'usine



part de matières recyclées
part de réemploi
part de neutralisation de la toxicité, d'incinération et valorisation énergétique

Le déchet

Où le jeter ?

Ce qu'il devient :

 briques cassées	 benne gravats		Matériaux de pierre et de terre concassés pour faire du remblai
 tonte	 benne déchets verts		Compost
 chutes de planches	 benne bois		Planches de bois aggloméré
 vélo	 benne ferraille		Plaque de fer laminé → objet en fer recyclé
 carton ondulé	 benne carton		Carton ondulé recyclé
 meuble	 benne Eco-mobilier		Granulés pour la plasturgie, isolation ou rembourage en fibre textile Panneaux de particules
 film plastique	 benne p. souples		Granulés de plastique recyclé → film de protection, sac poubelle, bâche
 papier tapisserie	 benne encombrants		enfouissement direct

Pour votre sécurité, ajout de garde-corps devant les bennes sur l'ensemble des déchèteries en 2016-2017



DÉCHÈTERIES de A à Z

En savoir plus, la suite

MES DÉCHETS
CHIMIQUES
MÉNAGERS



DDS = Déchets Diffus Spécifiques

ENTRETIEN VÉHICULES



CHAUFFAGE, CHEMINÉE
ET BARBECUE



JARDINAGE



ENTRETIEN MAISON



BRICOLAGE ET DÉCORATION



ENTRETIEN PISCINE



DÉCHÈTERIE



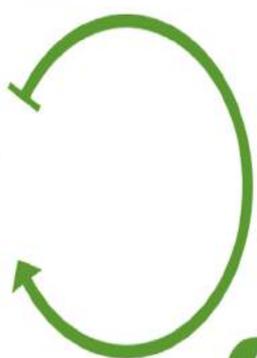
Apport en déchetterie

2



3

Premier tri des déchets de produits chimiques par les gardiens de déchetterie



4

Transport réglementé vers des sites industriels spécialisés de tri et de regroupement



5

Valorisation énergétique (chauffage, électricité, recyclage...) ou élimination dans des conditions respectueuses de l'environnement

Mise sur le marché de produits générateurs de déchets chimiques

100% PLASTIQUE DUR RECYCLABLE

Cette benne récupère des contenants (seaux, arrosoirs...), des tuyaux, des objets ...et des gros jouets ! Il ne faut y mettre que du plastique, à 100 %.

145 tonnes collectées en 2015
sur les 3 déchetteries expérimentant ce recyclage



Attention !

beaucoup de jouets contiennent un circuit électronique caché

-> benne DEEE

Le saviez-vous ?

chaque année 60 millions de jouets sont vendus et 40 millions sont jetés à la poubelle. Ils sont composés à 90 % de matières plastiques et synthétiques.



Pensez aux associations qui redonnent vie aux nombreux jouets délaissés !

ENCOMBRANTS - NON-VALORISABLES

Analyse d'une benne encombrants :

Ce qui aurait pu être trié ?

DEEE

PLASTIQUE DUR

CARTON

PAPIER

SAC JAUNE

BIDONS SOUILLÉS



- 9,7 % entre 2014 et 2015. Continuons !

Vos efforts ont porté leurs fruits. Nous vous accompagnons en mettant en place de nouvelles bennes et filières de recyclage.

PRÉVENTION DES DÉCHETS

MON JARDIN, UNE RESSOURCE !

Dans quelle mesure notre jardin peut-il être une ressource ?

Un jardinier vous répond

« Il produit des éléments qui sont utiles. Je vous explique. Regardez les dépenses que vous faites pour entretenir votre jardin. Savez-vous que vous avez presque déjà tout sur place ? Vous pouvez fabriquer votre engrais qui sera naturel de surcroît ! Et puis, grâce à des méthodes copiées sur la nature, vous pouvez recréer un écosystème qui se régulera de lui même, vous évitant ainsi d'utiliser certains insecticides. »



Si je comprends bien c'est intéressant pour notre porte monnaie ?

« Oui, et pour plusieurs années... »

Quelle méthode peut être utilisée ?

« Le paillage. Simple avec de grandes vertues ! »



Que peut-on utiliser pour pailler ? Y a-t-il des matériaux à privilégier ?

« Vous pouvez utiliser de la paille et du foin, de préférence non-traités qui apportent du potassium. »

Mais, le plus intéressant est de réutiliser les « déchets » de votre jardin :

-le broyat de feuilles ou treureau de feuilles, apportent de l'azote

-le broyat de branchages (avec au maximum 15 % de résineux) favorisera la **vie du sol** (la microfaune du sol...)

-la tonte, mais attention, séchée une journée au moins, apporte aussi de l'azote

-des tiges de fleurs, fanes de poireaux, feuillages de légumes...enlevés et laissés sur place, lorsque vous venez les récolter (**compostage de surface**)

-les coquilles de noix, de noisettes, d'arachides...»



Quel est l'avantage pour l'arrosage ?

« Pailler c'est 40 % d'arrosage en moins. Un sol recouvert sera moins asséché par le soleil et le vent. Le paillage est un récupérateur d'eau. »



Quel est l'avantage pour nos légumes ?

« C'est avant tout à votre sol que le paillage profite. Cela le protège, le nourrit, le structure... Et si votre sol est en grande forme, vos légumes pourront croître et ravir vos papilles ! »



« J'en profite pour vous parler du paillage avec du carton marron, choisissez-le sans encre... C'est la base du paillage dit en lasagnes, qui sera recouvert de différentes couches de différents matériaux (BRF, tontes, fumier, compost, feuilles...). Le principe est de désherber par obstruction de la lumière grâce au carton. Plus efficace pour désherber lorsqu'on commence le paillage. »

« Tous les paillages de matières naturelles apportent de la matière organique à votre sol... qui devient plus aéré et plus souple, et donc retiendra plus d'eau. »



ÉVITONS LE PIÈGE DU SUREMBALLAGE

Mener l'enquête pour éviter des déchets

1 REPÉRER LES VISUELS



2 VÉRIFIER LE TAUX DE REMPLISSAGE



Le saviez-vous : le réfrigérateur consommera moins si vous enlevez la cartonnnette des yaourts avant de les ranger.

3 ACHETER LOCAL



Moins de transports et beaucoup moins d'emballages !

4 ACHETER EN VRAC



5 FAIRE MAISON



Des emballages réutilisables :

6 EMBALLER EN FUROSHIKI



(art d'emballer avec du tissu noué)

7 UTILISER UNE LUNCH-BOX



Moins de déchets, moins d'emballages c'est vous faciliter le geste de tri et faire des économies.

FAIRE PROGRESSER LE TRI

Le Tri Facile

...pour réduire les Ordures ménagères

LES PAV = POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES



EMBALLAGES EN VERRE



TOUS LES PAPIERS
DE LECTURE ET D'ÉCRITURE



TEXTILES, CHAUSSURES
ET MAROQUINERIE

LE COMPOSTEUR DE LA MAISON



COMPOSTAGE
DÉCHETS DE CUISINE ET
DE JARDIN



Acquisition possible (coût 33,05€)
en contactant le SMIRGEOMES

ET LE SAC JAUNE POUR LES

EMBALLAGES...

complètement vides : une bouteille à moitié vide ira au refus
aplatis : pliez les cartonnettes, videz les bouteilles de leur air
en vrac : ne pas emboîter les emballages les uns dans les autres !



1 SAC JAUNE MAL UTILISÉ
X 87 000 HABITANTS
= 7 073 € GASPILLÉS SUR L'ANNÉE

EMBALLAGES EN PLASTIQUE,

MÉTALLIQUES,

BRIQUES ET CARTONNETTES.

CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT

Les déchets de soins (piqûres, aiguilles et coupants) et médicaments vont à la PHARMACIE.
Les piles, les contenants de produits toxiques, les objets en plastique vont à la DÉCHÈTERIE.
Les restes de repas tels que trognon de pomme, peau de banane, pain vont au COMPOSTEUR.
Les couches, lingettes, cotons tiges, les restes de viandes et os vont au BAC ORDURES MÉNAGÈRES.

Les sacs jaunes sont disponibles
auprès de votre Mairie 



PROGRESSER

CONSIGNES DE MISE À LA COLLECTE

Pour votre environnement et la sécurité des agents !

Déposez bacs et sacs, bien visibles, la veille au soir de la collecte.



Bac avec **poignée côté route** et couvercle fermé.

Sacs jaunes, **bien triés**, à côté.

Pas de sac noir à côté ou au dessus.



RECOMMANDATION R 437

mandatio
reco
recomm

Recommandation de la CNAMTS adoptée par le Comité technique national des industries du transport, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du libre et de la communication CTN C le 17 juin 2008 et le 20 novembre 2008, et par le Comité technique national des activités de service II CTN I le 13 mai 2008.

Cette recommandation R 437 correspond à la R 388 modifiée.

Évitez de tasser vos sacs au fond du bac.



Tous déchets déposés au mauvais endroit ne seront pas collectés par les circuits habituels de collectes.

Ces dépôts sauvages sont des infractions, passibles d'une amende.



Une question, un changement de situation :

www.smirgeomes.fr

accueil@smirgeomes.fr